

3 OPRÉ DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée au capital de 492.342 €
Siège social : Lieu-dit Le Clauzel - Voie de la Vallée
Saint Cyprien (Dordogne)
821.608.825 R.C.S. Bergerac

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, et le vingt-trois avril, à onze heures,

Monsieur Loïc PREVOST, demeurant à Saint Cyprien (Dordogne), Rue des Chèvres, n°7,

Associé unique et seul Gérant de la société « 3 OPRE DISTRIBUTION », société à responsabilité limitée au capital de 492.342 €, ayant son siège social à Saint Cyprien (Dordogne), Lieu-dit Le Clauzel - Voie de la Vallée, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bergerac sous le numéro 821.608.825,

Après avoir constaté que la société AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée, est absente et excusée,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

- .../...
- .../...
- .../...

II - A pris les décisions suivantes portant sur :

- .../...
- .../...
- .../...
- .../...
- Le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes ;
- Les pouvoirs à confier en vue de la réalisation des formalités.



III

PREMIERE DECISION

.../...

DEUXIEME DECISION

.../...

TROISIEME DECISION

.../...

QUATRIEME DECISION

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte que le mandat de la société AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES, Commissaire aux comptes, arrive à terme à l'issue des présentes décisions.

L'associé unique décide de renouveler le mandat de la société AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé à Mont de Marsan (Landes), Allée de la Capère, n°8, prise en son établissement de Bordeaux sis à Bordeaux (Gironde), Boulevard Alfred Daney, n°19, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 338.485.084.00045, représentée par Madame Audrey VERGES, et ce pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos 30 septembre 2031.

SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs à la société A.M.P. CONSEILS, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, ayant son siège social à Bordeaux (Gironde), Cours du Maréchal Foch, n°24 en vue d'effectuer tous dépôts, publications et formalités qu'il appartiendra.

IV

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par l'associé unique, et consigné sur le registre de ses décisions.

Certifié conforme par le Gérant

Monsieur Loïc PREVOST

